

Prévenir les traumatismes chez les jeunes – Cibles opérationnelles pour les CSSS

ÉCOLE

JEUNES

SELON LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ
et LES APPRENTISSAGES VISÉS (verso)

Réalisées en collaboration par :

- Enseignants
- Services de garde en milieu scolaire
- Infirmiers du CSSS
- Intervenants des organismes communautaires et d'autres organisations (ex. : policiers, conseillers, urbanistes et ingénieurs municipaux)
- Etc.

En développant des compétences personnelles, sociales et transversales des élèves permettant l'adoption de comportements et de pratiques sécuritaires ainsi que la confiance en soi, le respect de soi et celui des autres et de l'environnement, par les savoirs (incluant les savoir-faire, savoir être, savoir agir), l'expérimentation, l'exercice d'un jugement critique, la responsabilisation dans leurs choix, la démarche de modification de ses habitudes et comportements

Bonnes pratiques sur la sécurité Interventions éducatives (préscolaire à la 5^e secondaire)

- En auto
- À pied et à vélo
- Dans les aires et appareils de jeux
- Dans les sports et loisirs
- Sur les plans d'eau

Environnement pédagogique

- Assurer la cohérence des règles de sécurité au sein de l'école
- Assurer l'intensité et la durée des apprentissages (préscolaire à la 5^e secondaire)
- Saisir les occasions du quotidien pour amener les élèves à réinvestir leurs compétences à l'égard de la sécurité

Environnement social

- Promouvoir des comportements sains et sécuritaires
- Assurer, en matière de sécurité, la cohérence entre les messages et les pratiques du personnel et des parents

Environnement physique

- Assurer des déplacements maison-école sécuritaires
- Fournir l'équipement de protection adéquat aux élèves et au personnel scolaire durant les différentes activités scolaires et parascolaires

FAMILLE

INFORMER

- Faits saillants sur la mortalité et la morbidité
- Risques associés aux traumatismes pour leur enfant
- Principales mesures de prévention

SENSIBILISER

- Promouvoir un climat familial favorisant les sentiments de sécurité, d'identité, d'appartenance et de compétence ainsi que l'ouverture et la communication

SOUTENIR L'IMPLICATION

- Accompagner les enfants sur le chemin de l'école
- Expérimenter des conduites préventives avec les adolescents

COMMUNAUTÉ

- Collaborer à la mise en place de règles, de normes et de politiques assurant des déplacements sécuritaires aux jeunes, à l'extérieur
- Collaborer à la mise en place de mesures techniques visant notamment la réduction de la vitesse et la sécurité sur le chemin de l'école et
- S'assurer que les aires de jeux sont sécurisées et que leur conception est intégrée à la planification urbaine
- Collaborer à des projets d'aménagement favorisant des environnements et des comportements sains et sécuritaires
- Collaborer à la mise en place de règles, de normes et de politiques assurant la sécurité dans les activités sportives et récréatives
- Favoriser la participation des jeunes, des familles et des partenaires de la communauté à l'aménagement d'un environnement sain et sécuritaire à l'école et dans la

Tableau 1 Bonnes pratiques sur la sécurité des jeunes selon des mesures efficaces et les acteurs ciblés

Bonnes pratiques sur la sécurité	École ¹	5-12 ans	12-14 ans	15-17 ans	Famille	CAA Québec	SAAQ	Corps de police	OC Famille	Municipalités	Maison de jeunes	MTQ	RLP (SHV) ²	Centres d'activités récréatives ou sportives	Camps de jour et de vacances	Société de sauvetage
○ En auto																
• Sièges d'enfant (5 ans) et d'appoint (5-9 ans)	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓							
• Ceinture de sécurité (7 ans et plus)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓					
• Vitesse et alcool au volant	✓			✓	✓		✓	✓			✓					
○ À pied et à vélo																
• Trajets sécuritaires	✓	✓	✓		✓			✓		✓			✓			
• Port du casque et sécurité à vélo	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓		✓		✓	
• Aménagements routiers et cyclables sécuritaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
○ Dans les aires et appareils de jeux	✓	✓			✓				✓	✓			✓		✓	
○ Dans les sports et loisirs	✓	✓	✓		✓				✓	✓	✓		✓	✓	✓	
○ Sur les plans d'eau																
• Baignade et activités sur l'eau (lac, rivière)	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
• Piscines résidentielles	✓	✓			✓				✓	✓			✓			✓
• Vêtement de flottaison individuel	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

1 : Incluant le service de garde en milieu scolaire selon le cas.

2 : Regroupement local de partenaires en saines habitudes de vie.

Source : (Adapté de) Bégin, C., *Prévenir les traumatismes chez les jeunes. Proposition de cibles d'action prioritaires pour les CSSS*, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service prévention-promotion, mars 2012, Joliette, 16 p.

LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ

Les interventions :

1. sont planifiées et réalisées de façon concertée entre le milieu scolaire, ses partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que, selon le cas, des organismes communautaires et d'autres organisations (municipalités, SAAQ, CAA-Québec, centres d'activités sportives et récréatives, etc.);
2. permettent aux jeunes d'acquérir un **savoir** (connaissances), un **savoir être** (attitudes) et un **savoir-faire** (habiletés) se traduisant dans un **savoir agir** (compétences personnelles et sociales);
3. favorisent l'engagement actif des jeunes dans leurs apprentissages;
4. sont renforcées, idéalement, par des activités à la maison (ex. : « devoir » avec les parents), dans l'école (ex. : exposition) ou la communauté (ex. : action sociale);
5. proposent un contenu approprié et adapté au développement des jeunes et, si possible, à leurs besoins spécifiques ou à ceux de son milieu;
6. présentent une **vision globale** (biologique, comportementale [psychologique], sociale et sociopolitique, génie, éthique et morale) et **positive** de la sécurité;
7. sont suffisamment intenses et d'une durée suffisante (minimum de 4 à 6 heures et répétées dans le temps);
8. suivent une progression dans les apprentissages :
 - a. d'un apprentissage à l'autre,
 - b. d'une activité à l'autre,
 - c. d'un niveau scolaire à l'autre.

LES OBJECTIFS ET APPRENTISSAGES VISÉS

Les interventions éducatives développées devraient viser les objectifs et aborder les contenus suivants :

Niveaux ¹	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Secondaire 3	Secondaire 4	Secondaire 5
Objectifs Savoir cognitif	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'utilisation adéquate d'équipements ou de matériel de sécurité pour prévenir les traumatismes.
Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des attitudes et des comportements qui valorisent le respect de ses limites et de celles de l'autre dans la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité.

¹ (Adapté de) Bégin, C., *Prévenir les traumatismes chez les jeunes. Proposition de cibles d'action prioritaires pour les CSSS*, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service prévention-promotion, mars 2012, Joliette, 16 p.

Niveaux	Primaire	Secondaires 1 et 2	Secondaire 3	Secondaires 4 et 5	Famille	Communauté
Contenus² En auto	Dispositifs de retenue pour enfants (DRE) <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités de vérification de : <ul style="list-style-type: none"> Maternelle et 1^{er} cycle <ul style="list-style-type: none"> sièges d’enfant, sièges d’appoint et ceinture de sécurité; 2^e cycle <ul style="list-style-type: none"> sièges d’appoint et ceinture de sécurité. <div style="border: 1px solid black; background-color: yellow; padding: 10px; margin-top: 10px;">  <ul style="list-style-type: none">  Utiliser le bon DRE et suivre le mode d’installation prévu par le fabricant.  Installer les enfants de 12 ans et moins sur la banquette arrière.  Éviter d’utiliser seulement la ceinture de sécurité (< 7-9 ans). </div>	Dispositifs de retenue pour enfants <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités de vérification de la ceinture de sécurité. 	Dispositifs de retenue pour enfants <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités de vérification de la ceinture de sécurité. 	Dispositifs de retenue pour enfants <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités de vérification de la ceinture de sécurité. Réaliser des activités éducatives sur le contrôle de la vitesse et la conduite avec facultés affaiblies : <ul style="list-style-type: none"> simulateur CAA-Québec, bal des finissants, bons de taxi (ex. : « Cool taxi »), cellulaire et message texte au volant. 	Dispositifs de retenue pour enfants <ul style="list-style-type: none"> Informer et faire participer les parents à des activités de vérification sur les sièges d’enfant, sièges d’appoint et la ceinture de sécurité (incluant dons de sièges aux familles défavorisées). Informer et faire participer les parents à des activités éducatives sur le contrôle de la vitesse et la conduite avec facultés affaiblies (ex. : Simulateur CAA-Québec, bons de taxi). 	Dispositifs de retenue pour enfants <ul style="list-style-type: none"> Collaborer à des activités de vérification sur les DRE avec des organismes ciblés (voir tableau 1). Collaborer à des activités éducatives sur le contrôle de la vitesse et la conduite avec facultés affaiblies : <ul style="list-style-type: none"> simulateur CAA-Québec, bal des finissants, bons de taxi.

² Voir le tableau 1 pour la liste des partenaires et collaborateurs ciblés dans la communauté.

Niveaux	Primaire	Secondaires 1 et 2	Secondaire 3	Secondaires 4 et 5	Famille	Communauté
À pied et à vélo	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation de corridors scolaires; ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo. 	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo. 	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo. 	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo. 	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et faire participer les parents à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation de corridors scolaires (primaire); ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo; ○ aménagements routiers et cyclables sécuritaires. 	<p>Piétons et cyclistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation de corridors scolaires (primaire); ○ utilisation du port du casque de vélo; ○ pratique sécuritaire du vélo. • Collaborer à des interventions auprès des municipalités pour des mesures de modération de la circulation et des aménagements cyclables sécuritaires (ex. : limites de vitesse, feux piétons-cyclistes, aménagements).



-  Porter un casque de vélo pour vous protéger en cas de chute ou d'accident.
-  Utilisez le bon casque et suivez le mode d'utilisation prévu par le fabricant.
-  Donnez l'exemple à votre enfant en portant toujours votre casque de vélo.
-  Éviter les rues à double sens et non résidentielles pour la pratique du vélo avec votre enfant.
-  Ne jamais laisser un enfant seul à vélo même pour de courtes distances.

Niveaux	Primaire	Secondaires 1 et 2	Secondaire 3	Secondaires 4 et 5	Famille	Communauté
Dans les aires et appareils de jeux	<p>Parcs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> utilisation sécuritaire des aires et appareils de jeux. Réaliser des activités de vérification sur la sécurité des aires et appareils de jeux à l'école (ex. : <i>Ma cour, un monde de plaisir, Kino Québec</i>). 	<p>Parcs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune intervention éducative. 	<p>Parcs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune intervention éducative. 	<p>Parcs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune intervention éducative. 	<p>Parcs publics et privés</p> <ul style="list-style-type: none"> Informers et faire participer les parents à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> utilisation sécuritaire des aires et appareils de jeux publics (primaire) et privés; aménagements sécuritaires des aires et appareils de jeux publics et privés. 	<p>Parcs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer à des activités de vérification sur la sécurité des aires et appareils de jeux à l'école : <ul style="list-style-type: none"> conformité à la norme de sécurité CSA-ACNOR (CAN/CSA-Z614-F07 (C2012)); conception intégrée à la planification urbaine (ex. : <i>Municipalité active, Kino Québec</i>); entretien régulier et planifié.



-  S'assurer que les équipements et les aires de jeu possèdent un revêtement de sable ou de copeaux de bois (épaisseur de 23 à 31 cm) et une hauteur maximale de 1,5 mètre.
-  Éviter le port de foulards ou cordons de vêtement pouvant s'accrocher aux appareils de jeux et de jouer les pieds nus (5-9 ans).

Niveaux	Primaire	Secondaires 1 et 2	Secondaire 3	Secondaires 4 et 5	Famille	Communauté
Dans les sports et loisirs	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. 	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. 	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. 	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. 	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et faire participer les parents à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. 	<p>Lieux de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation sécuritaire des équipements de sport et loisir; ○ pratique sécuritaire dans les sports non encadrés et lors de sorties éducatives; ○ port d'équipement de protection. • Collaborer à des interventions auprès des municipalités pour offrir des lieux de pratique de sport et de loisir sécuritaires (ex. : parcs publics, arénas, gymnase, terrains de baseball, de soccer).



-  Le port d'équipement de protection peut prévenir les blessures et réduire leur gravité lors d'accident.
-  Éviter de surestimer ses capacités et de sous-estimer les risques d'accident lors de la pratique d'un sport ou d'un loisir.

Niveaux	Primaire	Secondaires 1 et 2	Secondaire 3	Secondaires 4 et 5	Famille	Communauté
Sur les plans d'eau	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve). 	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve). 	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve). 	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve). 	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et faire participer les parents à des activités éducatives sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve); ○ cours de natation et RCR. 	<p>Plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à des activités de sensibilisation sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ sécurité lors de la baignade ou sur l'eau (lac, rivières, fleuve), pratique et alcool; ○ port du vêtement de flottaison individuel (VFI) et vitesse des embarcations à moteur sur les plans d'eau; ○ réglementation sur les piscines résidentielles et les accidents de plongeon (vérification, inspection, renforcement à toutes les piscines); ○ cours de natation et RCR.



-  Faire porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) ou veste de sauvetage lors de la baignade ou d'une activité nautique.
-  Donner l'exemple aux enfants en portant un VFI dans une embarcation.
-  Apprendre à nager aux enfants.
-  Installer une clôture réglementaire et une porte à fermeture et à verrouillage automatique autour de la piscine creusée ou sur la promenade d'une piscine.
-  Ne jamais laisser un enfant sans surveillance dans une piscine, à la plage ou près d'un plan d'eau.

AUTEUR

Claude Bégin

Direction de santé publique, Service de prévention et promotion, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Note

Ce document est adapté de Bossé, M-A. et Tremblay, F. (coll.), *Composantes de la prévention des grossesses et des ITSS, en contexte scolaire, chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans, Document de travail*, version du 19 février 2012, 2 p. À l'automne 2008, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Nord de Lanaudière a formulé une demande à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière visant à le conseiller sur les interventions prioritaires à cibler en considérant les ressources disponibles. La demande fut par la suite appuyée par le CSSS du Sud de Lanaudière. Le présent document est le troisième numéro d'une série intitulée *Prévenir les traumatismes chez les jeunes* (Bégin, 2010, 2012). Une version de travail du 3^e numéro (31 octobre 2012) a fait l'objet d'une présentation dans le cadre de rencontres avec le personnel concerné du CSSS du Nord de Lanaudière, le 1^{er} novembre 2012, et du CSSS du Sud de Lanaudière, le 5 février 2013. Il fut également présenté au Comité régional École en santé, le 25 janvier 2013. Ces trois documents soutiennent les travaux actuels des CSSS en matière de prévention des traumatismes chez les jeunes. Ces travaux font aussi l'objet d'un suivi dans le cadre des rencontres du Comité régional des gestionnaires DSP-CSSS en prévention-promotion depuis le 29 juin 2010.

REMERCIEMENTS

Ginette Lampron, Service de prévention et promotion, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Gestionnaires et intervenants des services préventifs pour la clientèle 0-17 ans, du CSSS du Nord de Lanaudière et du CSSS du Sud de Lanaudière

MISE EN PAGE

Josée Charron

Direction de santé publique, Service de prévention et promotion, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Ce document est disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière au www.agencelanaudiere.qc.ca

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau, Joliette (Québec) J6E 8S8
Téléphone : 450 759-1157 ou, sans frais, 1 800 668-9229

Les informations contenues dans ce document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. Référence suggérée :

Bégin, C., *Prévenir les traumatismes chez les jeunes. Cibles opérationnelles pour les CSSS*. Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de prévention et promotion, avril 2013, 10 p.

Sauf indication contraire, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-142-5 (version imprimée)
978-2-89669-143-2 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Deuxième trimestre 2013
Première édition : Avril 2013